

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Henry, Georges (1868-1936)
Auteur(s) secondaire(s)	Ministère du commerce, de l'industrie et du travail
Titre	Exposition internationale de Milan 1906 : Section française. Groupe 30. Classe 94. Orfèvrerie : (classification italienne groupe 44, classe 15)
Adresse	Paris : Comité français des expositions à l'étranger : M. Vermot, éditeur, 1910
Collation	1 vol. (32 p.), 27 cm
Nombre de vues	34
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 644 (P.3)
Sujet(s)	Exposition Internationale (1906 ; Milan, Italie) Orfèvrerie - 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	01/03/2023
Date de génération du PDF	01/03/2023
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE644.P3

8^e Loe 3

8^e Loe 644 (23)

MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

Exposition Internationale de Milan 1906



SECTION FRANÇAISE

_____ Groupe 30 _____

_____ Classe 94 _____

_____ Orfèvrerie _____

_____ CLASSIFICATION ITALIENNE _____

_____ Groupe 44 _____

_____ Classe 15 _____



RAPPORT

PAR

GEORGES HENRY

Membre du Jury

Rapporteur



COMITÉ FRANÇAIS
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

_____ Bourse de Commerce _____

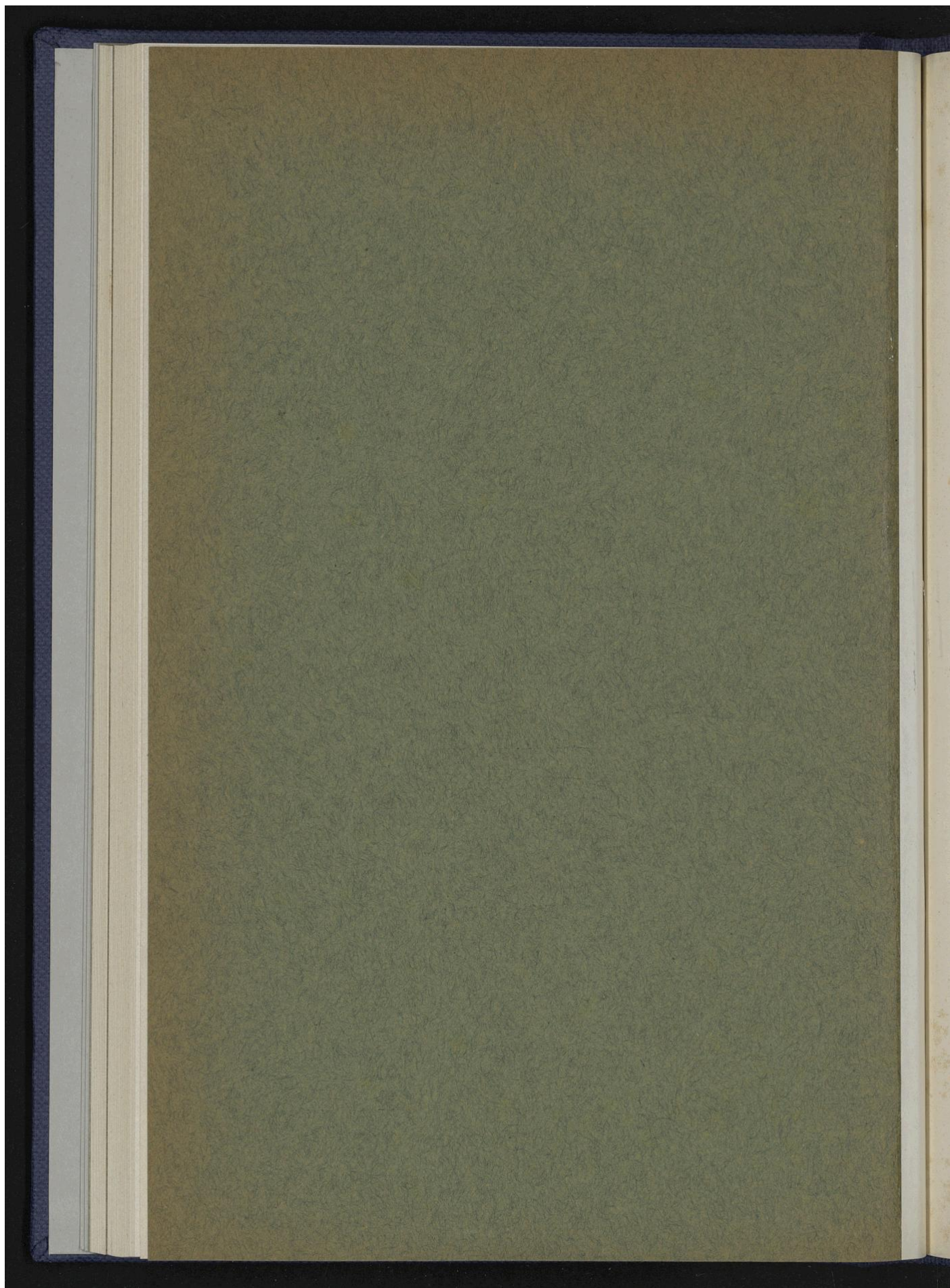
_____ Rue du Louvre _____

_____ Paris _____

_____ 1910 _____

M. VERMOT...

... Éditeur ...



EXPOSITION INTERNATIONALE

DE MILAN 1906

240 24*

MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

Exposition Internationale de Milan 1906

SECTION FRANÇAISE

— Groupe 30 —

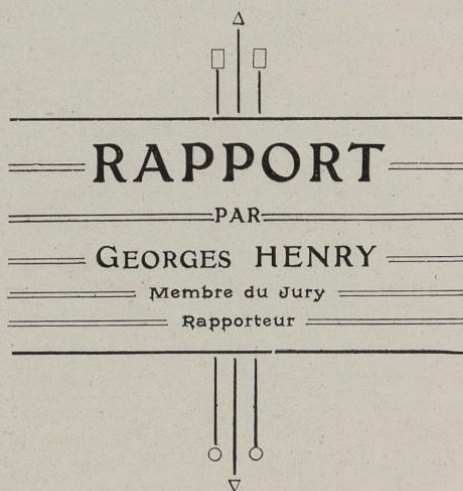
— Classe 94 —

— Orfèvrerie —

— CLASSIFICATION ITALIENNE —

— Groupe 44 —

— Classe 15 —



RAPPORT

PAR

GEORGES HENRY

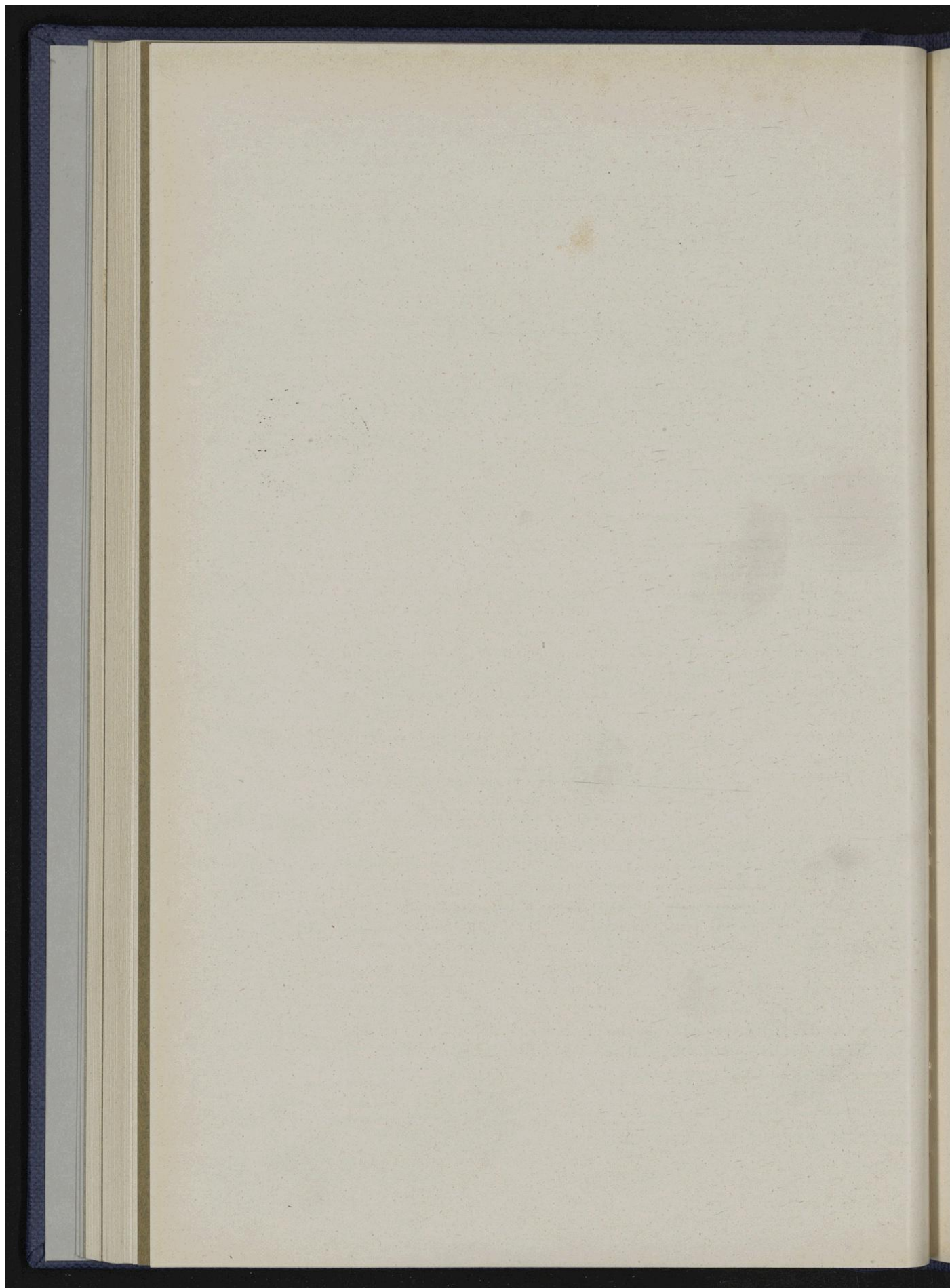
Membre du Jury

Rapporteur

— COMITÉ FRANÇAIS —
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
— Bourse de Commerce —
— Rue du Louvre —
— Paris —
— 1910 —

— M. VERMOT... —

... Éditeur ...





AVANT-PROPOS



Avant de commencer l'étude des œuvres présentées par les Exposants de la Classe 94, je dois adresser de bien sincères remerciements au Comité Français des Expositions à l'Etranger, dont le distingué Président, M. Emile DUPONT, sénateur, et le Comité de direction nous ont aplani des difficultés sans nombre et nous ont facilité, à chacun, notre tâche à cette manifestation industrielle de Milan.

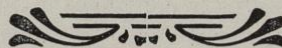
Avec une sage prévoyance et une haute compétence, nous trouvons, toujours, le Comité Français prêt à défendre avec énergie les intérêts de notre Commerce; nous devons donc ici témoigner, à ceux qui s'occupent aussi activement de nous protéger, notre reconnaissance pour leur dévouement et les soins qu'ils apportent constamment à une œuvre si vraiment patriotique.

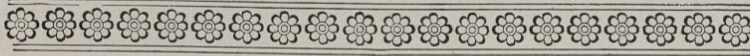
A ces remerciements, je m'empresserai d'ajouter ceux que nous devons tous à notre Commissaire Général et je crois être l'interprète de tous mes confrères et collègues en adressant à M. Jozon nos félicitations les plus sincères et l'expression de notre plus vive gratitude pour les services qu'il a rendus à tous les Exposants Français à l'Exposition de Milan. Grâce à son activité, à son énergie, en même temps qu'à son labeur incessant et plus particulièrement à son aménité, il a su triompher des plus grandes difficultés. Par son tact et sa bonne grâce, il sut obtenir, et cela ne fut pas toujours facile, entière satisfaction pour les revendica-

tions que le Gouvernement Français ou nos Exposants présentaient à l'Administration Italienne; à M. Alfred MAGUIN, Président du Comité d'Organisation de la Section Française, dont la lourde tâche demandait une activité de tous les instants, une volonté absolue de réussir et de mener au succès cette entreprise; à notre sympathique ami Maurice ESTIEU, sur qui reposaient toutes les responsabilités et qui, alors même que les fondations des palais n'étaient qu'ébauchées, était déjà à Milan et ne quittait son poste que lorsque les portes de l'Exposition se fermaient pour toujours. C'est donc à lui, également, que revient l'honneur du beau résultat et du grand succès remporté, une fois de plus, par la France dans ce concours international, où chaque pays avait fait un effort considérable pour figurer dignement dans la capitale industrielle et commerciale de l'Italie.

Enfin, à tous ceux de nos confrères qui ont bien voulu nous suivre à l'Exposition de Milan.

En effet : nous devons constater que ce sont toujours les mêmes, qui prennent part aux luttes pacifiques qui se livrent, presque chaque année, tant en France qu'à l'étranger, et, c'est ainsi que nous voyons figurer les mêmes importantes maisons successivement et dans un laps de temps relativement très court : à Saint-Louis, à Paris, à Liège et enfin à Milan, sans que les efforts réitérés demandés à ces Exposants les rebutent et que l'appel, qui leur est fait par le Gouvernement de la République lasse jamais leur bonne volonté, lorsqu'il s'agit de porter et de défendre le drapeau français à l'étranger.





FORMATION DES BUREAUX

Des Classes 94, 95, 96, 97

C'est au mois d'octobre 1905 que, pour la première fois, M. MAGUIN, Président de la Section Française à l'Exposition de Milan, réunissait les Membres des Classes 94, 95, 96 et 97, afin de former les bureaux. Sur la proposition de M. AUCOC (Louis), Président du Groupe, les quatre Classes furent réunies dans un même groupement; il fut alors procédé à la nomination des Vice-Présidents et des Secrétaires de chacune de ces Classes; en outre un Secrétaire et un Trésorier furent désignés pour le Groupe.

Président du Groupe : M. AUCOC (LOUIS).
Secrétaire : M. RAINGO.
Trésorier : M. RISLER.

Classe 94

Vice-Président : M. DEBAIN (A.).
Secrétaire : M. ARMAND-CALLIAT.

Classe 95

Secrétaire : M. FOUQUET (G.).

Classe 96

Vice-Président : M. LÉVY (P.).
Secrétaire : M. HÉBERT.

Classe 97

Vice-Président : M. LEBLANC BARBEDIENNE.
Secrétaire : M. BOUHON.

Dans la réunion suivante, la proposition de faire un Salon de l'Art Français où nos industries de luxe auraient leurs produits exposés, non plus dans des stands et des vitrines, mais dans un milieu, dont la décoration serait fournie par les meubles et tapisseries des Exposants de la Classe du meuble, sembla tout d'abord devoir être agréée. L'avantage de ce principe aurait été de pouvoir réunir un plus grand nombre d'Exposants, beaucoup d'industriels reculant devant les frais toujours assez considérables qu'occasionne l'installation personnelle d'une exposition à l'étranger.

Cette proposition, malgré l'approbation de plusieurs de nos collègues, ne put être acceptée, certains autres désirant avoir une installation particulière et donner à leur exposition plus d'importance.

L'idée de collectivité étant complètement écartée, il y eut quelques abstentions; restèrent comme Exposants de la Classe de l'orfèvrerie :

MM. ARMAND-CALLIAT.
BOULENGER ET C^{ie}.
COIGNET (Louis).
HENRY FRÈRES.
RISLER ET CARRÉ.





DESCRIPTION ET EMPLACEMENT DE LA CLASSE

L'Exposition de Milan était répartie sur deux points de la ville : le Parc et la Place d'Armes. C'est en ce dernier endroit que se trouvait l'emplacement réservé aux Arts décoratifs français ; le pavillon, de la forme d'un long rectangle, d'une architecture très sobre, était entouré de jardins ; l'intérieur bien éclairé, mettait en valeur les objets qui y étaient exposés et les dégagements larges assuraient une circulation facile parmi les galeries.

Le Groupe 44 occupant l'une des extrémités du pavillon, formait une des parties les plus intéressantes de l'Exposition, attirait et captivait les visiteurs.

La décoration confiée à M. DE MONTARNAL, l'architecte distingué dont nous avons pu depuis longtemps apprécier le talent, était d'un style Louis XVI très simple, net et formant bien le cadre convenable à nos industries de luxe.

Un salon était disposé dans chaque angle de la galerie et était occupé soit par l'orfèvrerie ou le bronze ; au centre de la Classe, des vitrines renfermant les belles pièces de la joaillerie française, apportaient une note claire et scintillante au milieu de l'ensemble plus sévère du bronze et de l'argenterie.

Tout était en valeur et nous devons chaudement féliciter M. Aucoc (Louis), Président du Groupe, qui sut décorer et disposer le cadre de nos industries essentiellement parisiennes avec un goût et un caractère si français.

JURY INTERNATIONAL

LISTE DES JURÉS DU GROUPE 44

Premier Sous-Groupe (Orfèvrerie).

MM. BAJONI	Italie
CAGLI.	Italie
CAMINATI	Italie
CAVALAZZI	Italie
CESA BIANCHI.	Italie
CORBETS	Angleterre
DORLLINGER	Autriche
FALLON.	Belgique
FOUQUET.	France
GAY	Suisse
GRAMALIA	Italie
HENRY.	France
WEISSMANN	Belgique
RAVAPO	Italie
ROUZÉ.	France
SECCHI.	Italie

Deuxième Sous-Groupe (Bronze et Métaux).

MM. DE BELGIICOSO	Bulgarie
CAY-OTTO-COLMANN	Autriche
DELLA-CARLINA	Italie
DANIELLI.	Italie
FERRARI	Italie
FLORIS Vos	Hollande
LEBLANC-BARBEDIENNE.	France
MARZOLI	Italie
DE MAJESTRIS	Hongrie
MINA.	Italie
GUADRELLI.	Italie
RAINGO	France
SACCHI	Italie

Troisième Sous-Groupe (Horlogerie).

MM. DREYFUS
FABRE-HENVRICH
LÉVY

Quatrième Sous-Groupe (Maroquinerie).

M. GENTY France

Pour répartir d'une façon équitable les Présidences et les Vice-Présidences, l'Administration Italienne, d'accord avec les Commissaires généraux étrangers, avait décidé, d'une façon officieuse, quelles seraient les nations qui, dans chaque Groupe, auraient les Présidences.

Nous fûmes, mes collègues et moi, fort déçus, quand nous apprîmes que ces deux fonctions pour notre Groupe étaient destinées à d'autres pays que le nôtre; nous pensions, et cela à juste titre, qu'étant donnée la supériorité, reconnue universellement, de nos industries, nous avions tous les droits voulus à ce qu'un Français fût élu Président du Jury de nos Classes; nous aurions désiré que M. LEBLANC BARBEDIENNE fût désigné, sinon comme Président, tout au moins, comme Vice-Président. Enfin, nous en rapportant à la décision administrative, reconnaissant l'équité de la répartition des Présidences, répartition dans laquelle la France avait du reste la plus belle part, nous subîmes cette contrainte d'amour-propre plus légèrement devant la bonne grâce et l'affable cordialité de notre Président, M. WOLFERS (Ph.), l'artiste remarquable, l'orfèvre bruxellois dont nous connaissons toutes les créations originales et de grande valeur; au reste, j'aurai plus loin de nouveau l'occasion de parler de notre sympathique Président.

Le Bureau constitué :

<i>Président :</i>	M. WOLFERS (Philippe).
<i>Vice-Président :</i>	M. DE BELGIOSO.

il fut décidé de nous diviser en quatre Sous-Groupes qui fonctionnant séparément, examineraient ses Exposants, faisant l'attribution des récompenses et venant, en assemblée plénière du Jury, demander leur ratification.

Dans ces diverses opérations, abstraction de toute fausse modestie, nous avons pu, une fois de plus, nous convaincre que chez tous les étrangers, la France était considérée comme ayant une prépondérance indiscutée parmi toutes les autres nations, en ce qui concerne les industries de notre Groupe. Les récompenses que nous demandâmes nous furent accordées sans conteste et à l'unanimité.

Pour les six Exposants dont un Hors Concours, Membre du Jury, nous obtenions pour la Classe d'orfèvrerie française :

- 2 Rappels de Grand Prix
- 1 Grand Prix
- 1 Médaille d'Or
- 1 Médaille d'Argent.

Comme il fut établi en principe absolu par l'Administration Italienne que les décisions à prendre concernant les récompenses des collaborateurs seraient du ressort du Jury supérieur, nous n'aurons pas à les indiquer ici, n'ayant pris aucune part aux débats à ce sujet. Les Jurés de Groupe remirent simplement à leurs Commissaires généraux la liste des récompenses demandées par leurs Exposants et les attributions définitives ne furent faites qu'après notre départ.

GRAND PRIX

ARMAND CALLIAT

M. ARMAND CALLIAT à la mort de son père en 1901, resta seul à la tête de la maison d'orfèvrerie religieuse de Lyon, dont la fondation remonte à 1820.

C'est à Milan que, pour la première fois, M. ARMAND-CALLIAT prit part à un Concours international, comme chef de maison ; la récompense qu'il obtint fut des plus méritées et les membres du Jury devant sa vitrine, avec enthousiasme, lui décernèrent un Grand Prix, séduits par la vue de cette orfèvrerie impeccable, de ces modèles si purs de ligne et d'un charme véritablement mystique.

Toutes les œuvres que nous avions à examiner étaient nouvelles ;

M. ARMAND CALLIAT tout en procédant des modèles des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, a composé des pièces vraiment remarquables. Abandonnant les formes des calices qui, au XVIII^e siècle étaient en tulipe et à pied long de tige, il s'inspira du calice à large coupe sur un pied peu élevé dont le XIII^e siècle a donné le type dans le calice du Trésor de Reims. C'est d'après ce dernier document qu'il exécuta entre autres un calice de son exposition; conservant la forme large de la coupe, il modifia légèrement les proportions du pied, le rendant plus gracieux et plus pratique en allongeant la tige qui, dans le modèle ancien, est extrêmement courte. Le pied est orné de plates-bandes en émail champlevé formant des médaillons dans lesquels court la légende : *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo* (Psaumes de David). Sur la coupe, les paroles de la consécration forment la décoration également en émail.

Fort intéressant aussi cet autre calice, dit Catacombale, en raison de son ornementation symbolique : personnages de la première Église et emblèmes tirés des peintures des catacombes; quatre sujets en ornent le pied avec les légendes explicatives : le bon Pasteur, la Vierge-Mère, Saint-Pierre et Saint-Paul. La coupe est enveloppée également de symboles : le poisson, la corbeille de pain, le paon et le phénix, etc.

La patène représente la consécration des espèces eucharistiques, scènes peintes au cimetière de Calliste; tous les sujets sont gravés champlevés, s'enlevant or à traits d'émail de couleurs sur fond d'émail rouge antique.

La pièce capitale et qui formait le centre de l'exposition de M. ARMAND CALLIAT était un ostensor de forme crucifère, la gloire est formée de rinceaux ciselés en relief au milieu desquels se détache une croix; sur le pied en forme de coupole un vol d'anges porte les attributs des vertus chantées dans les litanies, toute cette scène, champlevée, se découpe sur un fond d'émail ivoire dont la tonalité claire s'harmonise délicatement avec l'or de l'ensemble. Le principe décoratif est formé de roses et de lys, émaillés; le tout est surmonté d'une couronne terminant la gloire de l'ostensor. Ce sont là les trois œuvres remarquables de l'orfèvre lyonnais qui attirèrent les regards des Membres du Jury, au point qu'ils n'accordèrent pas aux autres pièces l'attention qu'elles méritaient, bien que moins importantes, mais cependant tout aussi intéressantes par l'exécution et la composition. M. ARMAND CALLIAT obtint tous les suffrages; c'est un joli début pour le fils de notre

regretté collègue; il continue d'une brillante façon les traditions de goût et d'impeccabilité de composition qui ont fait le renom et la valeur artistique de cette maison, parmi notre corporation.

BOULENGER

La Maison BOULENGER, qui à l'importante fabrication de métal blanc joint celle de l'orfèvrerie d'argent, à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, avait remporté un Grand Prix.

M. BOULENGER qui, tous les jours, apporte des soins et une recherche d'exécution constants dans sa fabrication, avait à Milan une intéressante exposition, bien que peu importante.

Une décoration de table de style Louis XV formait le point capital de sa vitrine; elle était composée d'un plateau en glace au centre duquel reposait une corbeille en forme de galère conduite par de jeunes enfants. Bien que d'un Louis XV un peu fantaisie et ne répondant pas complètement à ce que le goût éclectique actuel réclame de fidélité et de scrupuleuse exactitude dans la reproduction d'un style ancien, cette pièce ainsi que les candélabres composés sur les mêmes données décoratives n'en sont pas moins une œuvre fort agréable, faisant honneur à celui qui l'a conçue; c'est une interprétation heureuse d'une époque passée par un esprit moderne. Cette constatation, nous avons pu la faire en ce qui concerne presque toutes les autres pièces d'orfèvrerie qui formaient l'ensemble de cette exposition. L'exécution nette et la ciselure bien traitée, que ce soit du fondu ou du repoussé, n'ont pu qu'obtenir l'approbation des Jurés qui ratifiaient le jugement de leurs aînés en décernant un rappel de Grand Prix à M. BOULENGER, pour l'ensemble qu'il avait placé dans ce concours, sous les yeux des représentants de toutes les nations.

RISLER et CARRÉ

MM. RISLER ET CARRÉ peuvent être placés parmi les fidèles des expositions : à Paris, en 1900 (Médaille d'Or) à Saint-Louis et à Liège (Grands Prix); nous les retrouvons à Milan, occupant un des salons d'angle de la Classe d'orfèvrerie. Disposé avec un goût sobre, leur

stand de style Louis XVI mettait une note claire dans cette partie de l'exposition. Les objets présentés dans de petites vitrines et sur des meubles laqués blanc, donnaient à cet ensemble l'apparence d'un petit boudoir où tous les objets de luxe parisien se trouvaient réunis. Que ce soit argenterie de table ou bibelots de fantaisie dans leur création, on sent le souci de la recherche du style et de la reconstitution.

S'inspirant de la magnifique chocolatière Louis XVI de la collection Chabrières qu'il fut donné au public d'admirer au Petit Palais, en 1900, MM. RISLER ET CARRÉ ont composé un service de table, plats, légumiers, saucières, etc., ayant pour ornementation celle de cette si intéressante pièce du XVIII^e siècle. Peut-être y a-t-il un peu trop de lourdeur dans les formes, mais c'était là un défaut dans lequel il était bien difficile de ne pas tomber par crainte de faire trop mièvre et d'enlever ainsi tout le caractère qui émane du type ancien.

Une soupière, qui doit être une inspiration d'une pièce ancienne en plaqué, est digne d'être spécialement mentionnée ici ; cette pièce, faite en vue de l'Exposition de Milan, ne put être terminée pour le passage du Jury, ce n'est que bien après qu'elle fut finie. Posée sur un présentoir ou plutôt sur une sorte de socle bas, de forme ventrue, cette soupière est soutenue par quatre pieds formant bretelles, s'agrafant dans la gorge du haut par une ornementation de feuilles ; de grands unis et des profils calmes contribuent à donner à cette pièce le caractère spécial à l'argenterie française où la ligne est conservée pure, l'ornementation ne venant qu'habiller une architecture toujours régulièrement étudiée.

Les expositions se suivent à des intervalles si rapprochés qu'il est impossible aux Exposants de n'y envoyer que de l'inédit ; aussi retrouvons-nous chez MM. RISLER ET CARRÉ, ainsi que chez les autres Exposants, nombre de pièces dont il a été parlé déjà à l'occasion de manifestations industrielles de ces dernières années. Qu'il me suffise donc de dire que l'ensemble de l'exposition de MM. RISLER ET CARRÉ représentait dignement l'orfèvrerie française à Milan, et justifiait pleinement le rappel de Grand Prix accordé par le Jury.

HORS CONCOURS. — MEMBRE DU JURY**HENRY Frères et C^{ie}**

Il est toujours fort délicat de parler de soi-même, dans un travail comme celui-ci; le mieux est de faire une description sans commentaires.

La maison HENRY FRÈRES qui, en 1900, à Paris, avait obtenu un Grand Prix, était Hors Concours (Membre du Jury) à Saint-Louis et recevait un Grand-Prix à Liège.

A Milan, elle occupait un des quatre salons d'encoignure; la décoration générale, en partie ancienne, offrait l'aspect d'un salon régence, où les ornements en bois sculpté doré sur fond crème, formaient des encadrements à des peintures de l'époque. Au fond, de chaque côté d'une grande glace, trumeau aux peintures anciennes, se trouvaient deux vitrines, sorte de buffets dans lesquels étaient réunis toutes les pièces d'argenterie de table et les objets de fantaisie pour cadeaux.

Les surtouts et les pièces importantes destinés à l'ornementation de la table étaient répartis au centre et sur les côtés du stand.

Une pièce intéressante, car elle ne pourra jamais être refaite, étant donné qu'il serait impossible de retrouver des matériaux anciens semblables, était un milieu de table composé de porcelaines anciennes de Saxe et de vermeil; le plateau à fond de glace représentant une pièce d'eau était formé de huit pilastres en vieux Saxe reliés entre eux par des mains courantes à balustres de vermeil. Au centre, une sorte de temple était posé ayant pour base un socle également en porcelaine ancienne polychrome, dont la décoration du style Louis XVI, était constituée par quatre têtes de bœufs posées sur des avant-corps et reliées par des draperies et de grosses guirlandes de laurier en blanc et or. Sur ce socle, quatre colonnes en vermeil terminées par des chapiteaux en Saxe, venaient soutenir un dôme à jour simulant un berceau d'où partaient des branches de feuillages piquées de fleurs de porcelaine qui descendant venaient s'enrouler autour des colonnes et former un trait-d'union entre la porcelaine et le métal; sous ce dôme un groupe de Saxe représentant une femme à cheval, rappel de la destination de cet objet d'art commandé

comme prix de courses par la Société d'encouragement de la race des chevaux de France.

MM. HENRY FRÈRES continuant les traditions de M. Boin, leur prédécesseur, s'efforcent dans leurs œuvres de conserver la pureté du style et d'atteindre le plus de perfection possible dans l'exécution de leurs créations. S'inspirant des documents laissés par les belles époques des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, les prenant toujours comme exemple, ils s'attachent à éviter toute fantaisie qui les écarterait des modèles qui ont fait le renom et la valeur artistique de la France dans le monde entier.

MÉDAILLE D'OR

COIGNET

La Maison COIGNET, fondée en 1855, se voyait décerner à Liège, une Médaille d'Argent. M. COIGNET qui fabrique l'orfèvrerie de table et les petites pièces de fantaisie, s'attache spécialement à produire des objets bon marché et d'une vente courante; ce genre n'en est pas moins intéressant, car il répond à une consommation fort importante, et peut à l'étranger soutenir une concurrence toujours de plus en plus grande, tendant à retirer à la France un débouché qu'elle est en droit de posséder.

M. COIGNET n'avait pas fait de pièces spéciales pour l'Exposition de Milan, et en cela, il avait eu grandement raison; il nous montrait ses modèles et nous mettait à même de comprendre le rôle de sa Maison dans l'industrie française.

La Médaille d'Or accordée est la juste récompense due à une Maison qui, dans ce genre, apporte tous les soins pour fabriquer économiquement des pièces d'orfèvrerie en leur conservant un caractère de style et de bonnes proportions.

MÉDAILLE D'ARGENT

ORFÈVREURIE D'ERCUIS (Paris).

En présence de l'exposition de la Fabrique d'Ercuis, nous avons sous les yeux l'orfèvrerie de métal blanc très ordinaire, construite

spécialement pour une clientèle particulière, hôtels, restaurants, etc.; la vitrine de cette importante usine contenait tous les articles de table et de cuisine d'un usage journalier. De bonne fabrication, les modèles bien compris répondent à l'emploi auquel ils sont destinés, le côté artistique mis complètement en dehors; seul, le désir de produire des articles pratiques et solides attire l'attention et les soins de cette manufacture, dont les produits sont de premier ordre dans leur genre.





ITALIE

L'exposition d'orfèvrerie italienne était installée au Parc dans le pavillon des Arts décoratifs. Les maisons qui représentaient cette branche d'industrie avaient fait un effort sérieux et l'aspect général de cette Classe était véritablement digne d'intérêt.

GRANDS PRIX

GIACCHI ANTONIO (Milan)

L'exposition de M. GIACCHI était de beaucoup supérieure à celle de ses collègues. Les modèles fort bien étudiés, d'une exécution très soignée, étaient intéressants; nous avons pu remarquer entr'autres, un service à thé Empire d'une composition parfaite, les formes, de ligne pure, étaient sobrement ornées de garnitures où le style Empire bien compris dénotait, chez l'orfèvre qui les avait conçues, les connaissances approfondies de son métier. Des seaux à champagne de style Louis XV, de belle exécution, faisaient également grand honneur à M. GIACCHI. Le Grand Prix décerné à cette Maison est la digne récompense d'un tel ensemble.

MORINI MAURO

Parmi les nombreux objets exposés par M. MORINI MAURO, beaucoup ont attiré notre particulière attention par leur originalité et

leur conception heureuse; pour n'en citer que quelques-uns : un service à thé de forme amusante et de proportions bien observées; un plateau présentoir composé d'un oiseau dont les ailes et le corps constituaient le fond alors que la tête et la queue servaient de poignées par l'ingénieuse disposition qui leur était donnée; un service de toilette également digne d'une remarque spéciale; chaque pièce bien étudiée et d'un dessin très particulier, dénotait chez l'auteur un tempérament artiste et sans banalité. Quelques pièces émaillées ont attiré les regards des Jurés par l'agréable harmonie de leurs couleurs et la grande difficulté qu'avait dû présenter leur exécution. L'ensemble de cette exposition des plus satisfaisantes impliquait la récompense accordée.

DIPLOMES D'HONNEUR

CAVIZZALI

La production de la Maison CAVIZZALI d'Alessandria est tout à fait différente, tant pour le genre que pour la fabrication de celle de MM. GIACCHI et MORINI MAURO. Nous avons sous les yeux un choix considérable de petits objets de fantaisie, estampés : porte-cigarettes, rond de serviette, pomme de canne, pièces de toilette, etc..., le tout fabriqué à des prix extraordinaires de bon marché. Depuis quatorze ans, cette Maison qui ne fabrique que les pièces d'argent, n'occupe pas moins de cent ouvriers à cette importante production. Malgré le bon marché de tous ces objets, la construction de chaque pièce est soignée et bien comprise. Le Diplôme d'Honneur fut accordé à l'unanimité.

CAZZANIGA

Pour mon compte personnel, je n'ai guère apprécié l'exposition de M. CAZZANIGA; les modèles sont lourds, chargés d'ornements, d'une composition peu élégante, et de formes sans proportions, qu'ils s'agisse de compositions de style ou de genre moderne. Une des principales pièces était un surtout Louis XV, dont le goût

allemand, très contourné, couvert de rocailles et d'ornements, qui ne sont pas certes, le côté heureux de cette époque et qu'il est préférable d'éviter que d'exagérer. Le Diplôme d'Honneur demandé par les Jurés italiens fut accordé, car ils nous firent valoir que cette Maison comptait parmi les principales de l'Italie et qu'elle était fort appréciée dans le pays.

BALDINI ENRICO (Milan)

Bien que M. BALDINI ENRICO eût une exposition peu importante à Milan, il nous présentait de jolis spécimens d'orfèvrerie, s'inspirant de la vieille argenterie anglaise; nous avons eu à examiner des modèles d'une grande simplicité et presque exclusivement en poli vif.

L'impeccabilité de la ligne et de l'exécution sont indispensables dans ce genre et M. BALDINI ENRICO atteint ce résultat; tous les objets exposés étaient d'une netteté parfaite et d'une composition sobre et élégante.

MÉDAILLES D'OR

KNIGHT et FIGLIO

M. KNIGHT copiant fidèlement l'antique ou s'inspirant des belles pièces de la vieille Italie, nous présentait un ensemble réellement artistique. Que ce soit la copie fidèle ou l'inspiration d'un vase ou d'une coupe de Pompeï ou d'Herculanum, c'est vraiment avec un vif plaisir que nous avons admiré la collection de ces objets au galbe si élégant, à l'ornementation si réaliste. Ces œuvres antiques pourraient servir de types à nos artistes qui s'essaient au moderne, car là, c'est bien la nature qui a présidé à leur composition, mais avec quelle sobriété et quel tact, avec quelle délicatesse le feuillage vient habiller la forme, non seulement sans en détruire l'harmonie, mais encore en complétant l'effet général par une opposition bien comprise entre l'uni et le bas-relief.

Les œuvres de M. KNIGHT sont, je dois le dire, purement artistiques et j'ai passé devant son exposition un moment fort agréable

à examiner ces compositions ou reproductions dont l'exécution n'a pu qu'être appréciée par tous les Membres du Jury.

HÉNIN

La Maison HÉNIN est une importante fabrique d'orfèvrerie, mais là aussi, nous trouvons peu de goût dans la composition et de grosses fautes dans les proportions; l'exposition de M. HÉNIN, néanmoins bien présentée, faisait bonne figure dans l'ensemble de la Classe.

PROSERPIO AMBROGGIO (Milan)

Une Médaille d'Or fut également décernée à M. PROSERPIO. C'est un artisan fort intéressant qui travaille seul, compose et exécute lui-même ses œuvres; s'attachant à des productions de style moderne, il arrive dans diverses pièces à une certaine originalité; soignant la forme, ses créations sont heureuses et sa fabrication très minutieusement exécutée, dénotent un artiste doublé d'un habile orfèvre.

MÉDAILLE D'ARGENT

CASTELLINI (Milan)

Dans les objets exposés par M. CASTELLINI, nous retrouvons les défauts signalés précédemment chez plusieurs autres orfèvres italiens : lourdeur de forme, ornementation trop exagérée, exécution manquant un peu de délicatesse et composition incertaine.





ALLEMAGNE

L'exposition d'orfèvrerie allemande était peu importante à Milan ; elle était représentée par une maison d'orfèvrerie d'argent et deux fabriques d'orfèvrerie en métal blanc.

GRAND PRIX

La Maison BUCHMANN ET FILS est une manufacture considérable d'Heilbronn ; elle emploie environ 900 ouvriers à la fabrication presque exclusivement mécanique d'objets d'orfèvrerie d'argent. Ces articles bon marché sont d'une vente courante. Je n'ai que peu goûté la composition des modèles qui est trop souvent peu heureuse et d'un goût très discutable ; cette appréciation est toute personnelle car la variété des modèles et la grande production de cette Maison en fait une des principales usines d'Allemagne, et la vente de ses produits est considérable.

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT

La Maison FRITZ FIEBIG SCHULTZ de Berlin ainsi que la Maison ISIS ne fabriquent que des pièces en métal argenté ; nous voyons là le genre moderne si répandu et si ordinaire : ornementation à tête de femme à fleurs et feuillage où sous le nom pompeux « d'art moderne » les artistes de deuxième ordre se permettent toutes les fantaisies, où le goût le plus simple est banni et où seule une excentricité outrée fait des apparitions déconcertantes.



AUTRICHE

HORS CONCOURS

ARTHUR KRUPP

M. KRUPP (Arthur) étant Membre du Jury, l'importante manufacture de Berndorf était Hors Concours. Cette grande fabrique de métal blanc (alpacca) et de zinn stahl (étain aciéré) qui occupe 3.000 ouvriers à la confection d'articles d'usage journalier et domestique, apporte, depuis plusieurs années dans la composition des services de table destinés aux hôtels et restaurants, une certaine recherche de modèle et de composition. Bien que cette partie de la production soit peu considérable en proportion des travaux, tels que fonte, laminage du maillechort, frappe monétaire, etc., travaux qui constituent le mouvement grandiose de cette manufacture, M. KRUPP voulant montrer qu'il est à même de produire des pièces artistiques, exécuté de l'orfèvrerie d'argent, et présentait au public une vitrine où étaient réunies de fort belles pièces qui, malheureusement, n'eurent pas à être jugées par le Jury International; ce dernier ne put qu'adresser de vives félicitations au représentant de cette considérable Maison.

*DIPLOME D'HONNEUR***ARGENTOWERKE RUST E HETZL de Wien**

Cette Maison qui fabrique le genre orivit, Isis, etc., avait un choix énorme de pièces d'orfèvrerie ou de fantaisie; rien de particulier à signaler sur ce genre de production où l'effet rendu est cherché, avant toute chose, et dont la vente s'adresse à une nombreuse clientèle qui veut des objets très décoratifs à bon compte, résultat que la Maison RUST ET HETZL obtient en tous points.





BELGIQUE

Tant en art moderne qu'en composition de style, la Belgique à l'Exposition de Milan avait un ensemble remarquable.

L'exposition industrielle et celle des arts décoratifs étaient toutes deux réunies au pavillon de la Belgique.

Sous la haute direction de M. Fierens Gevaert, les architectes de grand talent Victor Horsa et Léon Meyer avaient composé un cadre bien spécial et d'une homogénéité artistique des plus séduisantes, tant par l'originalité de la conception, que par l'heureux effet atteint dans la recherche d'idées nouvelles et l'ornementation toute moderne. En visitant le Pavillon belge, on éprouvait l'impression d'une œuvre conçue par un cerveau audacieux et exécutée par des artistes de talent dévoués à une même idée et à l'accomplissement d'un même idéal.

L'orfèvrerie belge était placée dans le grand hall d'entrée du Pavillon, chaque Exposant présentait ses œuvres dans des vitrines isolées, autour desquelles les visiteurs pouvaient librement circuler et où les objets bien présentés étaient mis en valeur par la sobriété de la décoration des meubles et la disposition générale.

HORS CONCOURS

WOLFERS

M. WOLFERS (Philippe), le chef de l'importante Maison de Bruxelles, est un véritable artiste dans toute l'acception du mot,

j'entends par là qu'il joint à l'amour sincère de l'art, un talent délicat et une imagination dont la fantaisie et le goût atteignent la perfection dans la conception et l'originalité. Là, où bon nombre échoua, tombant dans un excès et une banalité insupportables, M. WOLFERS avec son âme de rêve, a su trouver la poésie dans les moindres détails. Il ne se contente pas de créer une œuvre, il la veut dans un cadre spécial, s'harmonisant avec elle et complétant la pensée qui a présidé à sa création.

En examinant la salle à manger qui constituait la partie la plus importante de son exposition, partout où nos yeux se portaient, nous percevions la même impression : aucun détail qui ne fût une note venant se joindre à l'harmonie d'un accord calme et mélodieux.

La décoration de la pièce, les meubles, le linge, la cristallerie, la vaisselle, et enfin l'orfèvrerie procédaient d'une même idée, formant un tout dont chaque unité mettait en valeur ce qui l'entourait ; comme un leitmotiv la fleur, le principal élément de l'ornementation, se nouant à des rinceaux aux lignes souples et gracieuses, prêtait sa poésie à la décoration de cet ensemble qui représentait si nettement, le tempérament convaincu, le goût sûr de l'artiste de rare mérite qu'est M. WOLFERS.

La cheminée de marbre surmontée d'un groupe en bronze personnifiant le cycle des heures, est une œuvre puissante où la pensée de celui qui l'a enfantée a su s'élever, atteindre l'idéal, en ce symbole d'une si saisissante intensité.

Bien que complètement en dehors de la partie qui me concerne il m'est impossible de ne pas faire mention ici d'une œuvre remarquable de M. WOLFERS, œuvre qui était placée à l'entrée de son exposition ; c'est un buste de femme en porphyre rouge dont le masque en améthyste donne à cette création une étrange et fatale expression voulue, pour bien caractériser le personnage représenté : Maleficia, tel est le nom que nous lisons sur le socle. Sculpté en ivoire, un serpent symbole de la méchanceté, de la perfidie malfaisante, s'enroule en anneaux tortueux autour de cette figure, enlaçant ce buste de femme, se mêlant à la chevelure, il semble éclore de ce cerveau qui ne peut enfanter que trahison, haine et malheur.

Pourquoi n'ai-je pas à parler ici des bijoux composés par M. WOLFERS ? Je me suis arrêté avec tant de plaisir devant la vitrine qui les renfermait, son collier en glycines.... mais tout ceci

n'est pas dans mon rôle, et mon collègue et ami, M. Fouquet parlera de toutes ces pièces qui nous ont charmés par leur composition et leur tonalité obtenue au moyen d'émaux s'harmonisant en demi-teintes avec la perle et le diamant.

Nous adressâmes tous à M. Wolfers nos vives et sincères félicitations pour un ensemble aussi artistique et une œuvre aussi complète que l'exposition dont il nous faisait si aimablement les honneurs.

FALLON (Hors Concours)

M. FALLON, l'un de nos collègues du Jury, avait dans son exposition une série de pièces de style fort intéressantes et par leur composition et par leur fabrication soignée. Entr'autres un service à thé avec bouilloire où le souci de la forme et le respect du style étaient scrupuleusement observés; M. FALLON connaît ses auteurs et s'il ne les copie pas servilement, il les possède à fond; dans ses compositions Louis XV et Louis XVI, rien ne choque, tout est en place. La ciselure est particulièrement soignée et la fabrication parfaite.

GRANDS PRIX

F. HOSEMANS

M. HOSEMANS obtient des effets fort agréables et une harmonie discrète par le mélange de l'ivoire et du métal; de fines figurines, œuvres du statuaire Rombeaux, accompagnées d'ornements en argent, ne servant qu'à motiver le mouvement des sujets et à compléter la pensée de l'artiste, forment de délicieux petits bibelots, flambeau, pendule, etc., où la note artistique, neuve, est gracieuse et d'un goût délicat. En dehors de ces objets charmants, il faut citer le surtout de table du même sculpteur ainsi que la Jeanne d'Arc due au talent de Van der Stappen.

DELHEID Frères.

La Maison DELHEID FRÈRES, très ancienne maison, fabriquant à bon marché, mais cependant exécutant des pièces fort bien étudiées,

avait une exposition dont l'ensemble nous fit décerner un Grand Prix à l'unanimité : les objets principaux étaient un grand vase Empire de bonne fabrication et un surtout de table avec candélabres, petites corbeilles, etc., dont l'ensemble était de bon style; l'exécution peut être un peu courante, mais comme je l'ai dit plus haut, toutes ces pièces sont exécutées dans un but déterminé, s'adressant à une clientèle qui est la masse et qui voulant avoir de bons modèles passe sur le fini de l'exécution en considération du prix très avantageux qui lui est demandé.

OTTO WISKEMANN

Nous sommes en présence d'orfèvrerie en métal argenté, de bonne fabrication et de prix très bon marché. Je n'ai guère apprécié les modèles; en outre, une pièce à étage fort élevée formant milieu de table m'a surpris péniblement comme proportion et comme composition.

La Bulgarie ne comptait que deux Exposants : M. ZLATAROFF (Dimitri) et KOSTOFF (Léon et Dimitri). Nous sommes en présence de travaux de filigrane sans le moindre intérêt artistique. Rappel de Médaille d'Or pour le premier, Médaille d'Argent pour le second.

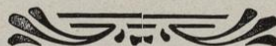




ESPAGNE

L'Espagne n'était représentée que par un seul Exposant dans la classe d'orfèvrerie : M. EGUIAZU (Léon) qui, bien que dirigeant une importante Maison, n'avait fait qu'une exposition des plus modestes. L'ensemble des objets de petite orfèvrerie qui était exposé, se composait de porte-cigarettes, de pommes de cannes, de coffrets, etc., le tout incrusté d'or. En raison de la place que cette Maison tient parmi l'industrie espagnole un Grand Prix fut décerné par les Membres du Jury qui, bien que n'ayant sous les yeux que quelques modestes échantillons de la fabrication de M. EGUIAZU, connaissaient de longue date cette ancienne Maison et la qualité de ses produits.

Rien de particulier à dire sur la Hollande, la Norvège, la Russie et la Suisse, les orfèvres de ces nations ayant des expositions si peu importantes qu'il serait imprudent de porter un jugement sur la qualité de l'orfèvrerie de ces pays.





CONCLUSION

Nous avons pu nous rendre compte une fois de plus que le goût français et l'impeccabilité de l'exécution dans nos industries restent toujours au premier rang parmi toutes les nations. La Section française était de beaucoup supérieure dans son ensemble à toute autre et si l'examen se portait sur le détail, en ce qui concerne plus particulièrement notre industrie, nous n'avons rencontré chez aucun pays étranger un objet supérieur à notre fabrication, tant pour l'exécution que pour la parfaite correction de la composition.

En visitant les magasins des principaux orfèvres Italiens, nous avons remarqué que les pièces d'argenterie soignée étaient de provenance française, mais elles sont en petit nombre ; par contre, l'argenterie ordinaire faisant beaucoup d'effet, presque exclusivement estampée, se trouve à tous les étalages, que ce soit argenterie ou pièce en métal, nous en avons reconnu presque toujours la provenance allemande.

Pour notre industrie, l'importation italienne est insignifiante bien que, dans une période de dix années, le chiffre soit en augmentation ; le tableau ci-dessous donnera un aperçu des transactions entre les deux pays pendant ces dernières années :

	EXPORTATION FRANÇAISE	IMPORTATION ITALIENNE
1895	527.996 gr.	63.711 gr.
1896	588.062 —	69.313 —
1897	985.504 —	107.123 —
1898	1.260.441 —	108.498 —
1899	1.524.521 —	63.388 —
1900	1 331 327 —	202.382 —
1901	1.808.329 —	173.548 —
1902	1.843.363 —	275.748 —
1903	2.282.509 —	182.587 —
1904	2.318.261 —	320.321 —

Ce tableau indique d'une façon nette le progrès et l'importance que l'Italie prend tous les jours, puisque, d'une part ses besoins d'objets de luxe vont en augmentant et d'autre part sa production suit également une marche ascendante. Malgré l'augmentation progressive de notre importation, je considère que nous ne nous occupons pas assez de la clientèle italienne ; il nous faudrait essayer de faire apprécier notre belle orfèvrerie soignée dans ce pays. Quant à la fabrication courante, exécutée à très bas prix, nous pourrions tenir en Italie la place importante que nous avons laissé prendre par l'Allemagne : la lutte serait dure, car les orfèvres allemands livrent des produits à très bon compte ; mais avec des moyens de fabrication bien étudiés, il ne me paraît pas impossible de supporter la concurrence ; cela en vaut la peine, car si nous comparons l'importation allemande à la nôtre (Allemagne 1905 : 3.087.000 francs — France, 1905 : 1.010.000 francs) nous voyons que notre importation est de plus de 2 millions inférieure à celle de cette nation.

Nous serions certes supérieurs, en ce qui concerne la forme et le goût. Nos modèles en seraient-ils plus appréciés ?

En effet, on peut être surpris que le peuple italien qui vit au milieu de tous ces trésors de l'Antiquité, qui possède comme champs d'études des musées merveilleux contenant les plus beaux chefs-d'œuvre de l'art humain, n'ait pas su consacrer le goût délicat et le sentiment d'art pur qui ont fait pendant plusieurs siècles la puissance artistique de ce beau pays. Comptant parmi ses aïeux tant de génies et tant de gloires immortels, on est confondu de trouver si peu de sentiment du beau et tant d'amour de l'effet et du clinquant dans ce pays où l'Univers entier vient puiser ses connaissances ou compléter son éducation artistique par la vue des richesses du passé qui, à tout instant, se dressent devant les yeux émerveillés du voyageur.

